

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1106/PERS portant nomination du chef du service d'Etat de la Population à titre intérimaire .

n° 1106/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
18 novembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

VISAS

Vule décret du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de 14 République dans le Territoire français des Afars et des Issas

Vule décret du 2 mars 1910 portant règlement sur la solde et les allocations accessoires des fonctionnaires, employés et agents des services d'outre-mer, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété, notamment le décret ne 67-600 du 23 juillet 1967

Vul'arrêté no 907/SLAG du 15 décembre 1972 portant création du Service d'Etat de la Population

Vula décision n° 908/PERS du 15 décembre 1972 portant nomination de M. Michel Bouchet, administrateur civil dans les fonctions de Chef du Service d'Etat de la Population

Vula décision n° 453/PERS du 24 mai 1973 portant nomination de M. Gilbert Vinciguerra en qualité d'adjoint au Chef du Service d'Etat de la Population,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Pour compter du 13 décembre 1974, M. Gilbert Vinciguerra, chef de division de la France d'outre-mer, chevalier de la Légion d'Honneur, est nommé à titre intérimaire, chef du service d'Etat de la Population.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation, le Haut-Commissaire adjoint, JEAN FROMENT.